

**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le 05/04/2018

SLO

ID : 081-218102572-20180326-2018DEL16-DE

Date de la convocation
20.03.2018

L'an deux mille dix huit et le vingt six mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 18/16

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mme TRUTINO, Mrs GRIMAL, SAMATAN, DE GUALY, Mme GONZALES, Mrs KOWALCZYK, GALINIE, PEYRONIE; Mme PELLEGRINI

Absents : Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr GRIALOU
Mme ANGLES procuration à Mr MARTY
Mme THUEL procuration à Mr DE GUALY
Mr BARDY

Secrétaire : Mr FABRE.

Objet de la délibération

**CONSTRUCTION
D'UN ESPACE
CULTUREL,
ASSOCIATIF ET
EVENEMENTIEL DE
LA GARE : DEMANDE
DE SUBVENTION
REGION**

L'enveloppe financière prévisionnelle du projet d'espace culturel, associatif et évènementiel de la gare s'est fiabilisé au titre de la phase pro. Au vu de l'évolution de l'assiette subventionnable de ce projet il est proposé de solliciter auprès de la Région une subvention au titre du disposition Bourg Centre dans le cadre du plan de financement prévisionnel suivant :

Région	533 245 €	18%
Département	439 204 €	15%
Etat	738 007 €	25%
Agglomération Grand Albigeois	533 245 €	18%
Ville de Saint-Juéry	708 328 €	24%
	2 952 030 €	100%

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le nouveau plan de financement présenté ci-dessus.

INDIQUE que les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération sont inscrits au budget de 2018 de la commune.

SOLLICITE les subventions inscrites dans le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer tous documents concernant les subventions demandées.

5 ABSTENTIONS
Adopté à la majorité



Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 4 avril 2018
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental